



Echandens, juillet 2023

AVIS A LA POPULATION

Cartes journalières des CFF

La Municipalité tient à disposition de la population d'Echandens, **jusqu'au 30 novembre 2023** (pour les mineurs, accompagnés de leur représentant légal), chaque jour :

4 abonnements CFF – 2^{ème} classe

- Sur toutes les lignes des CFF, de bateaux, de cars postaux.
- A demi-tarif sur la plupart des lignes ferroviaires privées.
- Gratuitement dans les transports publics d'une majorité des grandes villes.
- En bénéficiant de la gratuité des enfants accompagnant avec une « carte junior ».

Elles peuvent être achetées au Greffe municipal, route de la Gare 4, 1026 Echandens (Tél : 021/701.15.25) pendant les heures d'ouverture du bureau aux conditions suivantes :

- Prix de vente des cartes Fr. 40.-- par jour et par personne.
- Les acquéreurs doivent être domiciliés à Echandens.
- Les cartes journalières peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ en acquittant la finance de Fr. 40.-- par carte. Elles seront remises aux premières personnes qui se présentent. Les cartes réservées, non retirées ou dont l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue, doivent être payées en intégralité. En cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical, les cartes peuvent être remboursées.
- Il est possible d'acheter plusieurs billets, même s'ils sont distants de plusieurs jours.
- Les billets peuvent être achetés pour trois jours consécutifs au maximum, pour le prix de Fr. 120.--.
- Les cartes perdues ne sont pas remboursées.

La réservation des cartes CFF s'effectue en ligne sur le site de la Commune. Effectuer l'opération pour chaque carte.

La Municipalité espère que les habitants de la commune profiteront de cette occasion intéressante et leur souhaite de bons moments sur le réseau CFF.